

APPEL À PROJET

Appel à projet "habitat innovant" de Châteauroux Métropole

Le Programme Local de l'Habitat 2021 – 2026 de Châteauroux Métropole prévoit, dans son programme d'actions, la mise en place d'un appel à projet annuel permettant au lauréat de bénéficier d'une prime de 30 000 € de Châteauroux Métropole (à raison d'1 appel à projet par an jusqu'en 2026).

Publié le 14 octobre 2022

Le Programme Local de l'Habitat 2021 – 2026 de Châteauroux Métropole prévoit, dans son programme d'actions, la mise en place d'un appel à projet annuel permettant au lauréat de bénéficier d'une prime de 30 000 € de Châteauroux Métropole (à raison d'1 appel à projet par an jusqu'en 2026).

L'appel à projets "habitat innovant" de Châteauroux Métropole s'inspire de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Engagés pour la qualité du logement de demain" lancé fin 2021 par les Ministères de la Culture et du Logement et dont les lauréats ont été primés en mars 2022.

Cet AMI invitait à proposer des projets pour améliorer la qualité des logements sur le territoire national.

À plus petite échelle, dans un contexte de limitation de la production de constructions neuves (réduction des surfaces à urbaniser dans le cadre du PLUi, priorité à la remobilisation du parc vacant dans le PLH, renouvellement urbain et revitalisation des centres-bourgs) et pour continuer à privilégier la qualité de l'offre plus que la quantité, Châteauroux Métropole lance un appel aux porteurs de projets afin d'encourager le développement de programmes de logements innovants, attractifs, adaptés aux nouveaux besoins et nouveaux modes de vie.

Il a aussi pour ambition de soutenir de nouveaux modes de faire dans la production des logements.

Les projets doivent répondre aux enjeux de la politique locale de l'habitat.

[Téléchargez dès à présent le dossier d'appel à projet...](#)

CHÂTEAUX MÉTROPOLÉ

Hôtel de ville

CS 80509

36012 Châteauroux Cedex

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.